

## Diagnostic de l'évolution des pelouses calcaires situées sur les côtes et les hautes-côtes en Côte-d'Or



## LE CONTEXTE DE L'ETUDE

---

Les pelouses calcaires étaient autrefois largement répandues en France et notamment sur l'ancienne Bourgogne. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la Côte-d'Or comptait plus de 34 000 ha de pelouses et plus de 44 000 ha en 1926 (GUICHERD). Il resterait aujourd'hui moins de 8 700 ha de pelouses calcaires sur l'ensemble de l'ex-Bourgogne dont environ 4 250 ha en Côte-d'Or (Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, 2012)

### UN MILIEU NATURELLEMENT RICHE

---

**Les pelouses sont des habitats herbacés ras et peu productifs, riches en plantes vivaces formant un tapis plus ou moins continu sur des sols superficiels peu profonds, à la sécheresse estivale marquée et pauvres en nutriments. Elles constituent ainsi bien plus qu'un simple groupement végétal.**



Pelouse sur la commune de Meloisey, CENB

Les pelouses calcaires figurent parmi les habitats naturels les plus emblématiques et les plus représentatifs de la région Bourgogne-Franche Comté. Or la Bourgogne-Franche-Comté a une responsabilité nationale dans la continuité de ces milieux car elle se situe à un carrefour géographique et climatique à la fois sous l'influence des remontées

d'air méditerranéen, atlantique et continental qui permet l'expression et le maintien d'une faune et d'une flore exceptionnelles. **C'est pour cela que la direction départemental des territoires de Côte d'Or a commandité une étude sur le diagnostic de l'évolution des pelouses calcaires et les raisons de leur disparition sur les côtes et hautes côtes en Côte d'Or, correspondant au site Natura 2000 (zone de protection spéciale) « Arrière Côte de Dijon et de Beaune »**

### L'OBJECTIF DE L'ETUDE

---

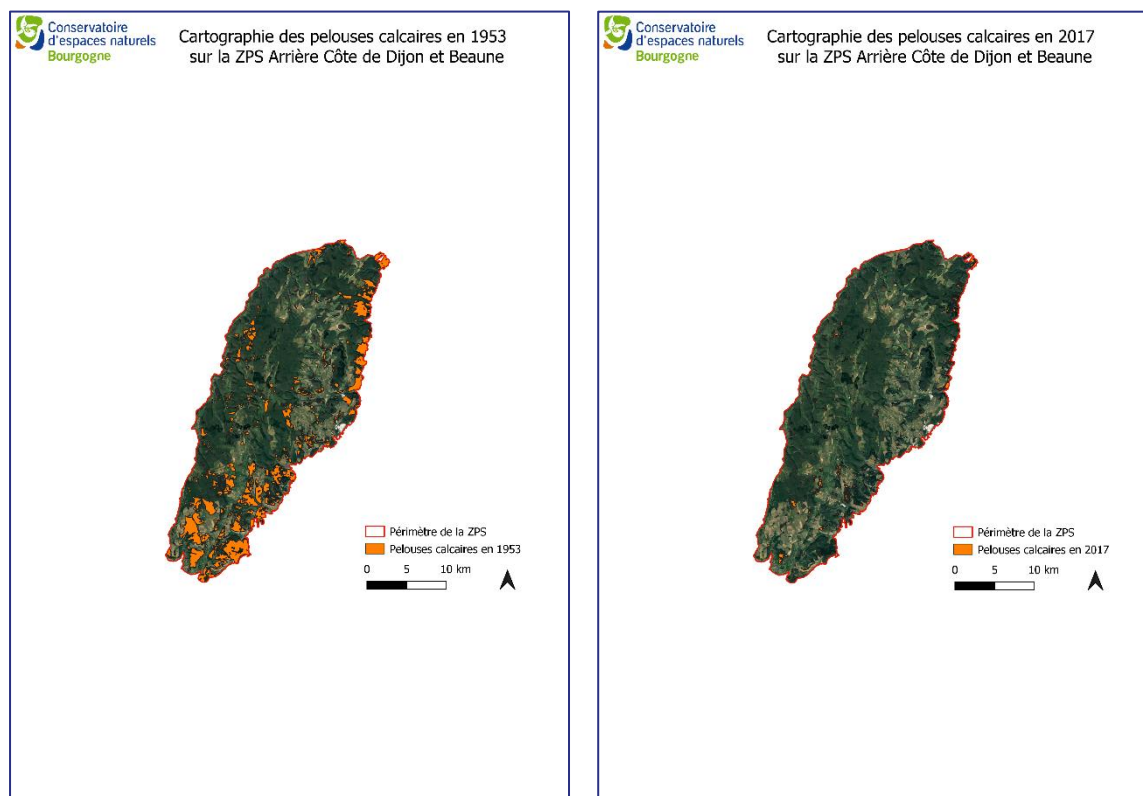
L'objectif général de l'étude a permis d'établir un état des lieux, d'identifier des secteurs à enjeux, les raisons de l'évolution des pelouses calcaires sur le territoire de la côte et des hautes côtes. Ainsi que des secteurs restaurables.

Pour cela, Les pelouses calcaires ont été cartographiées par photo-interprétation sur les années 1953, 2002 et 2017 afin de visualiser et quantifier leurs évolutions. L'étude se limite aux pelouses calcaires d'une surface minimum de 5000 m<sup>2</sup> avec un taux d'enfrichement inférieur à 50 %.

Un passage de terrain sur les zones cartographiées en 2017 a permis de valider le résultat.



## L'EVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES PELOUSES CALCAIRES ENTRE 1953 ET 2017



**Figure 1 : caractéristiques des pelouses sur la période étudiée**

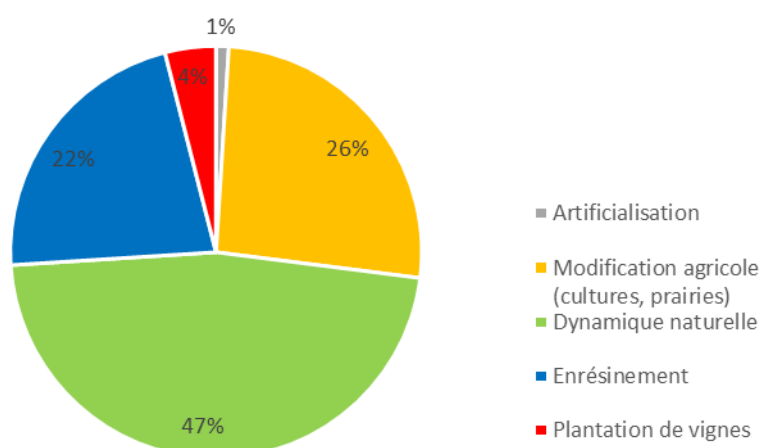
	1953	2002	2017
Surface totale (en ha)	8892	1095,77	1078,06
Nombre d'entités	511	325	295
Surface médiane d'une entité (en ha)	3,183	1,02	1

La perte de surface de pelouses sur le territoire étudié est importante entre 1953 et 2017 avec une régression de 88% entre 1953 et 2017, passant de 8892 ha à 1078ha. Cette régression est à mettre en parallèle avec le nombre d'entités et la taille médiane des entités. Ainsi, 43 % du nombre total d'entités ont disparu entre 1953 et 2017, dont 2% entre 2002 et 2017, passant de 511 entités à 295 entités. La surface médiane des entités a été divisée par trois passant de 3.18 ha en 1953 à 1 ha en 2017. On s'aperçoit qu'en plus de la disparition des entités, ce sont des parties de pelouses, principalement les marges qui ont disparu, notamment en lien avec un embroussaillage progressif.

Sur l'ensemble de la zone d'étude, ce ne sont pas moins de 23 communes qui ont vu la surface de leurs pelouses calcaires disparaître entre 1953 et 2017. La moitié des communes ont vu leur surface disparaître d'au moins 94 %. Seules deux communes ont vu leur superficie se maintenir sur plus de la moitié de leur territoire.

## LES CAUSES DE DISPARITION DES PELOUSES CALCAIRES

Les principales causes de la disparition des pelouses calcaires dans la zone d'étude sont 1) la dynamique naturelle, 2) la modification agricole, 3) l'enrésinement, 4) la plantation de vignes et 5) l'artificialisation.



La dynamique naturelle de la végétation reste la première cause de disparition des pelouses avec près de 4000 ha concernés. Avec l'abandon du pastoralisme, ces pelouses, peu productives, ont été peu à peu délaissées. Elles tendent alors naturellement à se reboiser.

L'enrésinement et la modification du sol par les activités agricoles ont également eu un fort impact

sur la zone. Ces tendances perdurent, à l'exception de l'enrésinement, avec l'arrêt des grands programmes de plantation de conifères.

Au XXe siècle, les fortes mutations du monde agricole mènent à l'abandon de certains secteurs par les éleveurs de pelouses difficilement exploitables au profit de la mise en culture, que ce soit pour des cultures céréalières ou pour des cultures fourragères (luzerne).

La plantation de vignes représente 4% de la régression des pelouses entre 1953 et 2017 et 9% entre 2002 et 2017 pour plus de 320 ha.

## DES PELOUSES RESTAURABLES

L'étude a également permis de déterminer 404 ha de pelouses restaurables. Il s'agit à la fois de pelouses en cours de fermeture et ayant subi un embroussaillage entre 2002 et 2017, mais également d'anciennes pelouses enrichies présentes dans la cartographie de 2002, voire de 1953.

Cette étude n'a pas vocation à représenter l'intégralité des pelouses restaurables. La connaissance par les gestionnaires du territoire permet de recenser des secteurs qui ne rentreraient pas dans les secteurs déterminés s'appuyant sur de la photo-interprétation, notamment des pelouses issues de certaines coupes de résineux et des pelouses intra forestières inférieures à 0.5 ha.